

L'UNSA mobilisée contre des ordonnances déséquilibrées

L'UNSA déplore que la construction commune d'une action nationale ait été rendue impossible, alors que, au-delà des spécificités d'analyse propres à leur sensibilité, la totalité des organisations syndicales est très critique quant à l'architecture générale des projets d'ordonnance.

Les "intérêts de boutique" de certains auront encore une fois pris le dessus : exclure a priori des partenaires, ne concevoir l'unité que sous forme d'un ralliement des autres à sa propre initiative et sa propre plate-forme, arrêtées en solitaire plusieurs mois avant, voilà le visage d'une certaine sorte de syndicalisme, autocentré sur lui-même et incapable de se transcender quand la situation l'exige.

Le syndicalisme peut être autre chose que cela. Pour sa part, l'UNSA est disponible pour agir et s'exprimer sur des messages communs avec les organisations qui le voudront bien. Modestement mais avec conviction, c'est ce qui fonde son combat et la raison pour laquelle nous vous appelons à le renforcer.

L'UNSA n'entend ni se renier nationalement en participant à des actions construites par d'autres sur des messages non partagés, du type de celle du 12 ou du 21 septembre, ni se taire quant aux critiques qu'elle porte sur les ordonnances.

C'est pourquoi, dans un tel contexte, elle appelle ses militants, ses syndicats et fédérations, Au-delà des choix de telle ou telle date, à privilégier l'expression propre de l'UNSA.

Alors que le Conseil des ministres devrait se réunir le 22 septembre pour adopter le projet d'ordonnances modifiant le code du Travail, l'UNSA continue son action pour faire modifier les mesures les plus déséquilibrées en défaveur des salariés : faciliter juridiquement les licenciements, réduire les moyens et la capacité de représentation collective des salariés en entreprise via l'imposition d'une instance unique de représentation des personnels, ouvrir la voie à des négociations d'entreprise sans organisation syndicale, c'est déséquilibrer encore plus les relations de travail !

Dans notre collimateur, les textes eux-mêmes mais aussi les futurs décrets d'application.

Deux outils sont mis à disposition de tous pour cela : 3 plaquettes pour comprendre, visant à informer simplement du contenu des ordonnances et des critiques de l'UNSA, une pétition nationale.

Où les trouver ?

Auprès de votre union régionale ou départementale, de votre fédération ou de votre syndicat et sur le site de l'UNSA : <http://www.unsa.org>.

Diffusez-les massivement, partout, signez et faites signer la pétition !

Dernière minute !

Tribune UNSA-CFDT-CFTC : réforme du Code du Travail, le compte n'y est pas !

Luc Bérille (secrétaire général de l'UNSA), Laurent Berger (secrétaire général de la CFDT) et Philippe Louis (président de la CFTC) ont publié une tribune dans Les Echos.

"Le gouvernement avait toute légitimité de légiférer par ordonnances pour réformer le marché du travail. Mais il l'a fait au détriment des salariés. Il peut encore - et il doit - changer de trajectoire."

Retrouvez cette tribune sur le site de l'UNSA : <http://www.unsa.org>

Pétition UNSA : "Non aux ordonnances déséquilibrées"

Prétendre réguler les relations de travail en les déséquilibrant au profit des chefs d'entreprise, c'est oublier l'objectif de justice que doit viser la loi.

Dans le domaine du Travail, cela implique de compenser, par le droit, la relation de subordination entre le salarié et son employeur, de conforter la possibilité de représentation collective de salariés que leur contrat individuel de travail isole.

- ▶ En facilitant les licenciements, allant jusqu'à imposer à la justice prud'homale une limitation des indemnités versées aux victimes de licenciements illégaux,
- ▶ En réduisant les moyens et la capacité de représentation collective des salariés en entreprise, à travers l'imposition d'une instance unique du personnel,
- ▶ En ouvrant la voie à des négociations dans l'entreprise sans organisation syndicale,

Les projets d'ordonnance déséquilibrent les relations de travail.

Équilibrer les relations de travail, c'est une question de justice sociale autant que d'efficacité économique. C'est pourquoi nous, soussignés, demandons au gouvernement de renoncer à ces mesures.

Signez la pétition en ligne de l'UNSA :

<http://www.unsa.org/Petition-Non-a-des-ordonnances-desequilibrees>

Mardi 10 octobre, journée de mobilisation et de grève dans la Fonction publique

Toutes les organisations syndicales de la Fonction publique ont décidé d'appeler à une grande journée d'action, de mobilisation, de rassemblement et de grève le mardi 10 octobre, jour fixé pour le rendez-vous salarial 2017.

Après une série d'annonces négatives pour les agents publics et pour la Fonction publique (120 000 suppression d'emplois, gel de la valeur du point d'indice pour 2017 et 2018, retour du jour de carence, remise en question des contrats aidés, pas de gain de pouvoir d'achat ni de compensation intégrale lors de la hausse de la CSG,...), l'UNSA Fonction Publique, avec l'ensemble de ses fédérations, estime qu'il est indispensable de rappeler au gouvernement l'importance du rôle de l'ensemble des agents publics, force de notre pays.

Pour en savoir Plus :

<http://www.unsa-fp.org/?Mardi-10-octobre-appel-unitaire-a-une-journee-d-action>

Les priorités de l'UNSA Fonction Publique, parmi elles le pouvoir d'achat !

A l'occasion de la rentrée, l'UNSA Fonction Publique réaffirme ses priorités, tant sur les conditions d'exercice des agents que sur la nécessité de leur reconnaissance.

Celle-ci passe par le respect de la parole de l'Etat (application complète de PPCR) et par une hausse du pouvoir d'achat des agents publics comme celle de tous les actifs.

Pour en savoir plus :

<http://www.unsa-fp.org/?Les-priorites-de-l-UNSA-FP-pour-cette-rentree>

CSG pour les agents publics : ni gain de pouvoir d'achat, ni compensation intégrale

Lors du premier groupe de travail du 13 septembre pour préparer la hausse de la CSG au 1er janvier 2018 pour les agents publics, un seul scénario a été présenté par le gouvernement, contrairement à ce qui était attendu. Pour l'UNSA, il n'est pas acceptable !

En effet, il ne prévoit pas une hausse du pouvoir d'achat des agents publics et va donc à l'encontre des promesses du Président de la République et des propos du Premier Ministre.

<http://www.unsa-fp.org/?CSG-ni-gain-de-pouvoir-d-achat-ni-compensation-integrale-pour-les-agent>

Le Compte personnel de formation dans la Fonction publique – mode d'emploi

Le Compte personnel de formation concerne tous les agents publics et remplace le DIF. L'UNSA-Fonction Publique a mis en ligne un mode d'emploi sur les nouveautés de ce nouveau droit à la formation qui concerne, comme tous les actifs, tous les agents publics.

Pour en savoir plus :

<http://www.unsa-fp.org/?Compte-Personnel-de-Formation-mode-d-emploi>

Ouragan Irma : avec Solidarité Laïque soutien aux populations affectées des Antilles

Après le passage dévastateur de l'ouragan Irma sur les Antilles, touchant particulièrement les îles de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy, l'UNSA s'associe à Solidarité Laïque, pour se mobiliser et soutenir les populations affectées.

Cette mobilisation permettra notamment de soutenir :

- Les **familles, adultes et enfants** pour les **besoins de première nécessité** (hébergement, soins, nourriture, habillement, soutien psychologique...).
- Les **structures éducatives** (écoles, foyers d'enfants...) touchées qui nécessiteront des **rénovations**, le **remplacement du matériel** et un **soutien aux activités pédagogiques**.

Pour faire un don :

<http://www.solidarite-laique.org/je-milite/ouragan-irma-soutien-aux-populations-affectees-des-antilles/>

Réunion Horizon 2021 dans le Grand Est

Les Unions Départementales et le secrétariat régional se sont retrouvés deux jours en séminaire à Metz. Le Secteur Développement a animé les deux journées. Ce fut l'occasion de rappeler les objectifs et les méthodes pour atteindre la représentativité. Dans cet esprit, la formation est un élément essentiel et le fonctionnement du CEFU, notre centre de formation, a été reprecisé.

Un travail important est fait pour développer l'UNSA 3.0. Les participants ont donc abordé les questions liées au fonctionnement des différents outils informatiques à disposition des structures territoriales.

Dans un moment où le fonctionnement des IRP va être profondément modifié par les ordonnances, notre partenaire ORSEU a présenté des solutions d'aide aux syndicats et à leurs élus dans les IRP.

Conscients de la nécessité d'amplifier nos actions en direction des entreprises privées, les représentants des Unions Départementales vont mobiliser dans leurs territoires pour faire du développement la priorité de l'UNSA.

L'UNSA a signé l'appel : « Jeunes et responsables ! L'accès des jeunes aux responsabilités dans les organisations »

Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, ayant cette année comme thématique la jeunesse, le CESE s'est mobilisé pour rassembler le plus grand nombre d'organisations autour d'un appel intitulé « Jeunes et responsables ! L'accès des jeunes aux responsabilités dans les organisations »

En voici le contenu :

« Les jeunes sont, avec les seniors, la catégorie de la population qui s'engage le plus, et en même temps, celle qui est la moins représentée dans les responsabilités et mandats confiés. Pourtant, leur implication contribue à apporter du dynamisme et des idées neuves aux organisations de la société civile, qui sont l'expression de sa vitalité. Permettre aux jeunes d'accéder aux responsabilités, c'est être plus représentatif de ceux, celles dont nous portons la voix. C'est également faire reculer la défiance qu'ils, elles expriment vis-à-vis des institutions.

Cette question préoccupe nos organisations depuis longtemps. C'est pourquoi nous mettons en place de nombreuses et diverses actions pour encourager l'engagement des jeunes et favoriser leur accès aux responsabilités.

Par cet appel, à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine 2017 qui ont pour thème la jeunesse, nous affirmons notre engagement politique à donner de la place aux jeunes dans nos organisations et dans la société.

Nous poursuivrons nos efforts dans ce sens, notamment en formant et en accompagnant les jeunes à la prise de responsabilités, en encourageant l'exercice de mandats de représentation extérieure par les jeunes, ou encore en interrogeant régulièrement la gouvernance de nos organisations.

Cet engagement renforce la nécessité d'inscrire cette question dans l'agenda politique et les plans d'action de nos organisations. C'est l'une de nos contributions pour construire l'avenir ».